



Section de Bordeaux

Compte-rendu de la FSS DR 33 du 10 octobre 2024

PARTICIPANTS

Président : M. MAGE, Directeur Régional

Secrétaire Administratif & assistant de prévention : M. MANCIET Thierry

Conseiller de Prévention : M. SYMPHORIEN Paul

Assistante de service social (présent l'après-midi) : Mme BREUIL Patricia

Représentants du personnel titulaires : Mme PRIOLEAUD Elodie (SNAD CGT), Mme BARRERE Valérie (SNAD CGT), M. HUBERT Grégory (SNAD CGT, secrétaire élu de la FS), Mme DE CAZALS Marie (USD FO), M. LAFITEAU Jean-Michel (Solidaires), M. DUPOUY Hugues (UNSA), M. HOMO Steven (CFDT/CFTC)

Représentants du personnel suppléants sans voix délibérative : M. ZAOUIA Azédine (SNAD CGT), M. THEVENIN Vincent (CFDT/CFTC)

Expert : M. MENDES Dan (UNSA)

ORDRE DU JOUR

- 1) Approbation du PV de la séance FSS DR de Bordeaux du 12 avril 2024 (vote)
- 2) Examen des observations consignées sur les registres « santé et sécurité au travail »
- 3) Examen des accidents de service
- 4) Présentation du bilan des signalements et du traitement qui leur a été réservé
- 5) Examen du DUERP et du PAP 2024 de la DR de Bordeaux (vote)
- 6) Examen des propositions de dépenses (vote)

- 7) Visite des services de la DR de Bordeaux logés dans les locaux de l'Hôtel des douanes, le 27 juin 2024. Présentation du rapport de visite de la délégation
- 8) Présentation du guide des procédures de recueil et de traitement des signalements
- 9) Présentation du guide « accompagner un événement grave dans le milieu professionnel »
- 10) Suites données aux demandes formulées lors des séances FSS DR de Bordeaux
- 11) Questions diverses

Début de séance à 09h30. En l'absence de M. CABAU Pierre, Secrétaire Général Régional, c'est M. Thierry MANCIET, nouvel Assistant de Prévention, qui assure le secrétariat administratif.

Pas de déclaration préalable mais une remarque de SOLIDAIRES à propos de l'absence de réception de mail de convocation avec l'ordre du jour pour cette séance.

1) Approbation du PV de la séance FSS DR de Bordeaux du 12 avril 2024 (vote)

Avis favorable ; votes « POUR » : SNAD CGT, Solidaires, UNSA, USD-FO et CFDT/CFTC.

2) Examen des observations consignées sur les registres « santé et sécurité au travail »

Présentation des observations par le conseiller de prévention.

- Langon viti du 22/04/24 : « problème de chauffage ». En réponse le PLI a fourni des chauffages d'appoint. La révision de la date pour éteindre la chaudière pourrait être envisagée.
- Bassens du 27/06/24 et 22/08/24 : « problème de températures élevées, climatisation en panne ». Depuis l'intervention de sociétés, le PLI avait fourni des ventilateurs et à ce jour les problèmes ont été résolus.

3) Examen des accidents de service

Présentation par le Conseiller de Prévention.

6 accidents déclarés : 2 « de trajets » avec arrêts de travail et 4 « de travail » dont 2 avec arrêts de travail.

SOLIDAIRES remarque pas d'accident de service « atypique ».

4) Présentation du bilan des signalements et du traitement qui leur a été réservé

Le Conseiller de Prévention présente l'unique fiche de signalement.

Le Directeur Régional explique que ce cas individuel est en bonne voie de résolution.

5) Examen du DUERP et du PAP 2024 de la DR de Bordeaux (vote)

Présentation général par le Conseiller de Prévention.

- Bureau Bassens : Concernant la réduction du risque relatif au temps passé devant écran, le SNAD CGT demande un code des douanes « papier » pour le bureau de Bassens. Le Directeur Régional rappelle que ce même code est en cours de refonte (réédition prévue fin 2025 début 2026) et propose deux impressions papier en attendant la nouvelle version de ce dernier.
- Mérignac aéroport : le vestiaire a bénéficié d'un « ventilateur humidificateur d'air » DYSON mais cela n'a pas résolu le problème de températures élevées. L'humidification de l'air pourrait même causer des problèmes aux divers appareils électroniques. Le gestionnaire ADBM refusant d'investir dans une climatisation fixe de cette pièce, la FS pourrait envisager l'achat d'un climatiseur mobile avec un kit pour fenêtre, appareil moins onéreux que le « ventilateur humidificateur d'air » DYSON.
- Hôtel des douanes : en cas de fortes chaleurs « niveau 3 » (préfecture) des aménagements horaires sont prévus par une note. Cet été, ce niveau 3 n'a pas été déclenché. Malgré tout cette note et les aménagements horaires ont été appréciés par les agents.
- Divers services (surv et opco) : types de véhicules inadaptés aux différentes missions et aux agents équipés. Risques non repris au PAP. Le DR se renseignera auprès de l'IMI.
- Mérignac aéroport : risque lié au rayonnement. Nous demandons une augmentation de la fréquence de contrôles des RX dont la périodicité actuelle n'est que d'une fois par mois, car ces appareils sont très sollicités quotidiennement. Le DR vérifiera si cette périodicité peut être augmentée.

-VOTE DUERP :

Avis favorable ; votes « POUR » : USD-FO

Avis défavorable ; votes « CONTRE » : SNAD CGT, Solidaires, UNSA, et CFDT/CFTC, les représentants des personnels estimant que certains risques sont sous-évalués.

-VOTE PAP :

Avis favorable ; votes « POUR » : USD-FO

Avis défavorable ; votes « CONTRE » : SNAD CGT, Solidaires, UNSA, et CFDT/CFTC, les représentants des personnels considérant que les mesures de prévention envisagées ne sont pas suffisantes et qu'elles peuvent être largement améliorées.

6) Examen des propositions de dépenses (vote)

Présentation des dépenses par le Conseiller de Prévention.

Au départ 24 356 euros, après mise en réserve, solde d'environ 4 700 euros.

- Fourniture et pose stores enrouleurs, PAE

Avis favorable ; votes « POUR » : SNAD CGT, Solidaires, UNSA, USD-FO et CFDT/CFTC

Sous réserve d'une mise à jour du devis avec les bonnes cotes.

- Formation « prévention du suicide – module sentinelle », services Viticulture

Avis défavorable ; votes « CONTRE » : SNAD CGT, Solidaires, UNSA, USD-FO et CFDT/CFTC

Proposition de dépense reportée à 2025 en attendant le prochain catalogue de formations en termes de santé mentale et sous réserve d'analyse de cette formation.

Cette formation d'un montant de 1800 € pour 16 agents est suggérée par la DI sur la base du volontariat.

Le Président souligne l'utilité de repérer les signaux faibles chez les viticulteurs, de sensibiliser, de former à la prévention de l'acte suicidaire.

Le conseiller de prévention informe que suite à une note ministérielle, le catalogue 2025 devrait proposer des formations sur la santé mentale.

A ce stade les OS s'interrogent quant au tarif, au nombre d'agents susceptibles d'être intéressés et qui devrait financer cette prestation.

De plus, est-ce à la Douane de gérer les problèmes psychologiques des personnes contrôlées ? Des services du ministère de la santé comme les ARS sont certainement plus compétents pour gérer ce genre de situation ou pour proposer ce genre de formation.

Les contenus de cette formation seront-ils à la hauteur des objectifs visés ? Quid de l'après lorsque l'agent pense avoir détecté quelque chose.

- Doudounes sans manches, gilets multi poches, bouteille isotherme, services viticulture

Avis favorable ; votes « POUR » : SNAD CGT, Solidaires, UNSA, USD-FO et CFDT/CFTC

- Vestes coupe-vent, services viticulture

Avis favorable ; votes « POUR » : SNAD CGT, Solidaires, UNSA, USD-FO et CFDT/CFTC

- Lampes frontales, services viticulture

Avis favorable ; votes « POUR » : SNAD CGT, Solidaires, UNSA, USD-FO et CFDT/CFTC

Adaptation de la dépense en fonction du solde du budget 2024, et le reste de cette dépense sera reporté sur le budget 2025.

- Armoire-lit, CODT

Avis favorable ; votes « POUR » : SNAD CGT, Solidaires, UNSA, USD-FO et CFDT/CFTC

Cette dépense sera reportée début 2025 et avec saisine préalable du PLI pour un co-financement.

Les OS tiennent à rappeler qu'avant les travaux du CODT financés par le PLI, le projet était une salle de repos prévue avec un lit de repos. Depuis cette pièce a reçu un bureau, le tube de sécurisation d'armes et un petit lit pliant régulièrement déplacé.

Compte tenu du montant le Président propose de reporter cette dépense en début 2025 avec une sollicitation du PLI.

7) Visite des services de la DR de Bordeaux logés dans les locaux de l'Hôtel des douanes, le 27 juin 2024. Présentation du rapport de visite de la délégation

Lecture par le secrétaire élu de la FS, membre de la délégation.

Réponses apportées pour les services de la direction de Bordeaux:

- depuis la visite, l'ensemble des aménagements nécessaires ont été effectués tels que la pose de goulottes pour les fils ou câbles qui couraient sur les sols ; poses de stores ; affichage des coordonnées des membres des FS ; divers mobiliers et ventilateurs ; identification des salles ; signalements/marquages de marches,
- Le classement historique du bâtiment ne permet pas le positionnement et la fixation d'un abri vélos. Les architectes des bâtiments de France auraient peut-être une solution,
- CODT : des casques sans fils devraient être testés au CODT via les TSI. Concernant les avantages d'un écran incurvé pour remplacer 3 écrans actuels, il serait pertinent de se rapprocher des autres CODT en ayant fait l'expérience. Les agents sont satisfaits de la position actuelle de leur imprimante. Un lit-armoire sera demandé à la FS début 2025,
- Vestiaires BHR/musée : pas de création de sanitaire et douche envisagée car ces commodités sont accessibles à l'étage,
- Bureau syndical : le matériel bureautique et de communication est à venir,
- Est prévu une seule imprimante par étage et à partager entre les services de ce dernier (le problème est national et dépend du nombre d'agents).

Il aurait été préférable d'avoir au préalable les réponses de l'administration au rapport de la visite afin de gagner du temps et de prendre le temps si nécessaire sur certains sujets.

Interruption à 12h15 et reprise à 13h30 avec la présence de Mme BREUIL Patricia, assistante de service social.

8) Présentation du guide des procédures de recueil et de traitement des signalements

Présentation par le conseiller de prévention.

9) Présentation du guide « accompagner un événement grave dans le milieu professionnel »

Présentation par le conseiller de prévention.

10) Suites données aux demandes formulées lors des séances FSS DR de Bordeaux

- Suppléant participe en tant qu'expert en attendant le note ministérielle,
- Toujours pas de réponse de la DG pour les gilets pare-balles pour les agents OPCO qui participent aux CODAF,
- Les représentants titulaires du personnel récemment dotés de PC portables sont satisfaits. Problème pour le suppléant non équipé qui doit remplacer un titulaire,
- En attente du rapport de visite de l'ISST à l'aéroport de Bergerac. Agents satisfaits des sièges ergonomiques,
- « Garrots » : toujours la même explication du médecin coordonnateur régional « doit être posé par un professionnel de santé ». Notre première question « c'est quoi un professionnel de santé ? » réponse du CP « en appelant le 15, le médecin au bout du fil ». Notre seconde question « si ce médecin nous demande de poser un garrot, comment faire ? ». De plus les formations de secourisme de premier niveau (PSC1) enseignent la pose de garrot. D'autant plus que les attaques aux couteaux sont nombreuses et font souvent de multiples victimes.

Le CP a saisi RH4 qui n'a jamais répondu quant à une harmonisation nationale à ce sujet, car ce sujet est traité différemment dans d'autres DR.

- Bassens : réparation du store prévue et à venir.
- Véhicules viti Libourne non adaptés aux missions. Même observation tous services confondus, nous suggérons la consultation des agents avant les commandes de véhicules comme cela se fait dans d'autres directions. Le DR évoquera ce sujet avec l'IMI.
- Problèmes de températures élevées vestiaire femme Mérignac aéroport : outre les réponses données, une demande de climatiseur mobile avec kit fenêtre sera faite à la prochaine FS début 2025 (comme évoqué plus haut). Cet appareil ne demande aucune modification de structure. D'autant plus que les nouveaux locaux ne seront pas dispos avant 2028.
- Bureau Bassens : à défaut d'un code des douanes (refus du PLI) le Président propose deux impressions papiers.
- Problème électrique à Langon résolu.
- Dératisation en cours locaux extérieurs de Bassens. Ces mêmes locaux stockant des marchandises sensibles sont nouvellement équipés d'alarme qui dysfonctionnent.
- Repose pieds à Bergerac OK !

- Affichage de la composition de la FSS.
- Travaux rénovation locaux Bassens : petits travaux effectués en attente du rapport de l'ISST.
- Nettoyeurs haute pression : le PLI peut-il en fournir ? En surveillance, les cartes essence peuvent-elles servir aux lavages ?
- Abri velo cour de l' HDD impossible car le bâtiment fait l'objet d'un « classement historique ».

11) Questions diverses

Date de la prochaine FS, le Président tient à la faire suffisamment tôt afin de mieux engager les dépenses.

Séance clôturée à 16 H